
Département de l'Ain

Arrondissement de Belley

Canton de Lagnieu

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

SYNDICAT MIXTE
BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du comité syndical

Séance du 14 novembre 2018

Objet de délibération :

Rapport égalité hommes / femmes

Sous la Présidence de Madame Jacqueline SELIGNAN, Présidente, sont présents 42 délégués sur 82, convoqués le 06 novembre 2018

Sont excusés :

CC Plaine de l'Ain : Madame L. BLANC FALCON- Messieurs L. CABASSUT – D. DELMAS- D. SOUCHON- J. BRUNET- - JM SALVADORI – F. BOEGLIN- P. VERNAY- D. BEGUET- JP HERMAN – F. VENET- C. GOUDARD- H. MORIN – J. ROLLAND- – M. LONGATTE

CC de la Côtière à Montluel : Messieurs P. MEANT – G. RAPHAEL – P. BATTISTA

CC Miribel et du Plateau : Messieurs P. PROTIERE – A. GADIOLET

CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon : Mesdames S. GOY-CHAVENT – F. MOLLIE-
Monsieur JN POUPLIER

Est élu secrétaire de séance :

M. BERTHOU Jacques (C.C. de Miribel et du Plateau)

Par décret n° 2015-761 du 24 juin 2015 relatif au rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant les collectivités territoriales (JO du 28 juin 2015), les communes et EPCI de plus de 20 000 habitants ont l'obligation, à compter du 1^{er} janvier 2016, de rédiger un « rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ».

Ce rapport ci-annexé est donc présenté par Mme la Présidente à l'assemblée délibérante.

BILAN SOCIAL

Au sein du syndicat mixte Bugey Côtière Plaine de l'Ain, deux agents sont employés : un homme et une femme.

La répartition dans les filières de la fonction publique territoriale est la suivante :

- Filière technique : un homme
- Filière administrative : une femme

Les actions de formation proposées depuis ces dernières années ont été :

-
- *Agent de la filière technique* : participation en octobre 2017 à une « journée d'actualité : de la mise en œuvre à l'évaluation du SCoT – outils et postures »
 - *Agent de la filière administrative* : en 2009 « Elaborer un budget », en 2011 « Rédiger un compte-rendu », en 2013 « formation d'intégration », en 2015 préparation à l'examen professionnel (interne), en 2017 : Suivi d'une préparation au concours de rédacteur (de février à septembre) et concours en octobre
 - o En 2018 : * Formation de 3 jours sur la « gestion de la paie »
 - * Formation de 1/2 journée sur le «prélèvement à la source »

**Le comité syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

PREND ACTE du rapport rédigé sur l'égalité hommes/femmes pour le syndicat mixte
BUCOPA

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme
La Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 23.11.18
Affichée 26.11.18*

La Président du syndicat mixte

Jacqueline SELIGNAN

